



Ouverture des NAO 2023 : assemblée générale de rentrée le 21 septembre.

Le mois de septembre est arrivé et avec lui, un calendrier chargé puisque deux négociations importantes sont en cours ou à venir :

- l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), rendez-vous annuel pour négocier les questions relatives aux salaires, aux conditions de travail et à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- une négociation sur l'encadrement des astreintes au sein de la société.

Pour que tous les salariés puissent prendre une part active dans le déroulement de ces négociations, **la CGT Magellium-Artal organise une assemblée générale de rentrée le 21 Septembre à 12h30** dans la salle 001 (grande salle de réunion au rez-de-chaussée). Un lien visio sera également mis en place. Venez nombreux pour discuter et décider collectivement !

Des NAO marquées par l'inflation et des bénéfiques records

Les NAO 2023, qui débiteront le 26 septembre chez Magellium-Artal sont un rendez-vous périodique obligatoire pour les organisations syndicales représentatives (actuellement CGT, REV et CFDT) et l'employeur.

Si l'an dernier, elles ont abouti à la signature d'un PV de désaccord suite au refus par la Direction de toutes les revendications votées par plus de 50 salariés en Assemblée Générale, nous avons toujours à coeur de faire valoir les intérêts du plus grand nombre, à savoir les salariés, dans une période encore marquée par l'inflation et où Magellium-Artal a vu une augmentation significative de ses bénéfices.

En effet, en cumulant les trois années, 2021, 2022 et prévision 2023, l'inflation est de 14 % (plus de 21% pour l'alimentaire) en août 2023. Un salarié qui aurait donc touché chaque année l'augmentation moyenne accordée par l'entreprise (soit 9,4 % d'augmentation cumulée pour 2021,2022 et 2023), enregistrerait une perte de revenu réel d'environ 4 % (pour beaucoup c'est en réalité bien plus, par défaut d'augmentation et/ou parce que les salaires les plus bas sont davantage grevés par l'inflation).

De leur côté, les bénéfices Magellium-Artal ont bondi de +50%, atteignant près de 3,5 millions d'euros en 2022.

Plus que jamais, ce contexte doit nous pousser à reposer la question du partage de la valeur ajoutée et en particulier des bénéfices, entre les salariés, les investissements et la rémunération du capital.

Assemblées générales (AG) : discutons et décidons collectivement

A la CGT Magellium Artal, notre approche consiste à organiser des assemblées générales pour que nous tous, salariés, puissions **discuter et décider collectivement de nos revendications et de la position à adopter au cours des négociations**. Tous les salariés sont les bienvenus à ces AG où tout le monde peut s'exprimer et où les décisions importantes sont prises au vote majoritaire.

La première AG aura lieu le 21 septembre, il est important que nous soyons le plus nombreux possible à y participer : **c'est votre participation aux AG qui donne du sens aux NAO et nous permet de porter des revendications solides et concrètes à la table des négociations !**

La suite

Pour être tenus au courant, inscrivez-vous à la newsletter publique de la CGT Magellium-Artal en envoyant un mail vide ayant pour objet "subscribe public prénom nom" (indiquez vos prénom/nom) à l'adresse sympa@listes.cgt-magellium-artal.fr (inutile si vous avez déjà l'habitude de recevoir des mails de notre part).